



COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Tél 04 72 76 01 17
terrain@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 25 septembre 2017

Présent : Henri BOURGOGNON

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS FAFA

Les dossiers de demandes de subventions sont à ce jour envoyés au district LYON et du RHONE, par courrier, à l'intention du Président Pascal PARENT. Notre procédure interne a changé grâce à l'utilisation d'un logiciel qui nous permet de tout traiter de façon informatique.

Merci donc aux clubs, pour lesquels il y a des demandes de subventions en cours (*les clubs sont au courant, car le Président signe la fiche projet pour un équipement et / ou est porteur du projet pour les minibus*), de bien transmettre l'information aux mairies sur la nouvelle procédure à suivre.

Nouvelle procédure d'envoi des dossiers de demandes de subvention.

Un dossier est composé de la fiche projet et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président Pascal PARENT, aux adresses suivantes : district@lyon-rhone.fff.fr / terrain@lyon-rhone.fff.fr. Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseil sur la préparation du dossier.

Il est nécessaire de bien identifier la **nature** de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. ***Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté.*** Dans l'élaboration du plan de financement, l'aide demandée à la LFA ***doit être réaliste.*** Ne pas hésiter à appeler la commission des terrains.

PROJETS TERRAINS

Ce point peut-être capital. Merci **aux clubs** de bien informer les mairies qui ont des projets (terrains, vestiaires, club house,...) **de bien nous informer, avant le début des travaux**, afin que nous puissions valider leur conformité vis-à-vis de la réglementation de la 3F.

Il existe pour cela un imprimé « demande d'avis préalable ».

Via internet (envoi de plans,...), vue satellite,...il y a aussi la possibilité de donner un avis, sans se déplacer, mais qui se traduira par un courriel de synthèse.

Notre activité de consultant est bien entendu recommandée ; notre activité d'auditeur pour classer les terrains est un passage obligé. **Evitons les sueurs froides aux maîtres d'ouvrage.**

Classements terrains / Visites.

GENAY	Claude Perret-1	Confirmation de classement 5 gazon
AVEIZE	Municipal	Confirmation de classement 5 gazon
VAUGNERAY	Chanconche	Confirmation de classement 5 gazon
MILLERY	Freydière	Confirmation de classement 5 gazon
GENAS	Gonzales	Validation demande d'avis préalable terrain synthétique
L'ARBRESLE	Municipal-2	Visite de classement pour niveau 5SYE
VAULX EN VELIN	Jomard-1	Confirmation de classement 4 gazon
SAINT JUST D'AVRAY	Petit Moulin-1	Classement 5S
PONT DE CHERUY	Grammont-1	Confirmation de classement 3
RILLIEUX LA PAPE	Lones-2	Visite Projet Synthétique
TASSIN LA DEMI LUNE	Sauze	Interdiction de pratiquer le Foot A11 en compétition. Attente d'un courrier du Maire.